

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 mars 2011
(convocation du 14 mars 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max,
Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise,
M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE
FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita,
M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal,
M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric,
M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine,
M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL
KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette,
M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques,
M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck,
M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques,
M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude,
M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel,
M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole,
M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 40	M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 15
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. LOTHAIRE Pierre à M. DUPOUY Alain
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 11 h	M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre	M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard	M. POIGNOGNEC Michel à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. BOUSQUET Ludovic à Mme FAYET Véronique	M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier	M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine
Mme CHAVIGNER Michèle à M. QUERON Robert	M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine	M. SENE Malick à Mme FAORO Michèle
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël	M. SIBE Maxime à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle	

LA SEANCE EST OUVERTE

**Convention de Services Comptable et Financier signée entre la Direction
Régionale des Finances Publiques et la Communauté Urbaine de Bordeaux le 9
mars 2007 - Avenant n°1 - Adoption - Autorisation**

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En application des délibérations n°2007/0026 et 2007/0088 des Conseils de Communauté en date des 19 janvier et 23 février 2007, la Communauté Urbaine de Bordeaux et le Trésor Public ont signé le 9 mars 2007 une Convention de Services Comptable et Financier, pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction, à laquelle était annexée quinze fiches actions permettant à leurs services respectifs de s'engager dans une démarche de modernisation et de progrès dans de nombreux domaines touchant à la comptabilité.

Conformément aux dispositions de ce document contractuel relatives au suivi de la réalisation des actions, le Comité de Pilotage, qui s'est réuni le 28 janvier 2010 et le 7 février 2011, en présence notamment de Monsieur l'Administrateur Régional des Finances Publiques, la Communauté Urbaine de Bordeaux et la DGFIP ont dressé un bilan très positif des travaux menés par les partenaires.

Dans ces conditions, les partenaires ont souhaité, dans un premier temps, intégrer, par voie d'avenant à la Convention du 9 mars 2007, 2 nouvelles fiches actions portant respectivement sur la Commission Intercommunale des Impôts Directs (C2ID) – Fiche action n°16 - et sur l'agrégation territorialisée des comptes – fiche action n°17 -.

Ainsi, par délibération n° 2010/0064 du 19 février 2010 portant intégration de deux nouvelles fiches actions et par délibération n° 2010/0623 du 24 septembre 2010, portant modification de la fiche action n°17, M.le Président a été autorisé à signer cet avenant n°1.

Mais, en raison de l'évolution de la législation fiscale du fait de la réforme de la Taxe Professionnelle et des taxes d'urbanisme, la DGFIP a proposé d'ajouter deux nouvelles fiches actions, dont les projets sont annexés au présent rapport, à savoir :

1) Fiche action n°18 "valeurs locatives servant de base à la fiscalité directe locale"

Il s'agit pour notre Etablissement Public, à partir des fichiers transmis par la DRFiP d'Aquitaine et de Gironde dans le cadre de l'offre de services aux collectivités locales, de soumettre à la DRFiP des listes d'interrogations relatives aux valeurs locatives examinées des établissements importants servant de base d'imposition à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), la Taxe Foncière (TF) et la TEOM.

2) Fiche action n°19 "Permis de construire et accès à « CUB&CITES »

Point de départ pour un élément taxable en fiscalité directe locale, la Communauté met à disposition de la DRFiP l'accès à son extranet « CUB&CITES » afin de pouvoir consulter les permis de construire des 27 communes.

De plus, et dans la mesure où la réalisation des actions projetées dans ces 4 nouvelles fiches actions doivent s'étaler dans le temps, il est plus rationnel de proroger la durée de cette Convention et de prévoir son renouvellement annuel par tacite reconduction jusqu'à la fin de l'actuelle mandature (2014).

Il convient donc d'annuler la délibération n° 2010/0064 du 19 février 2010 portant intégration de deux nouvelles fiches actions et la délibération n° 2020/0623 du 24 septembre 2010, portant modification de la fiche action n°17 et d'intégrer dans un avenant n°1 à la Convention du 9 mars 2007, dont le projet est annexé à la présente délibération, ces 4 nouvelles fiches actions.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU les délibérations n°2007/0026 et 2007/0088 des Conseils de Communauté en date des 19 janvier et 23 février 2007

VU la Convention de Services Comptable et Financier signée le 9 mars 2007 entre la Communauté Urbaine et le Trésor Public ;

VU la délibération n° 2010/0064 du 19 février 2010 portant intégration de deux nouvelles fiches actions et la délibération n° 2020/0623 du 24 septembre 2010, portant modification de la fiche action n°17.

VU la proposition d'Avenant n°1 à la Convention des Services Comptable et Financier du 9 mars 2007, rédigé par Direction Régionale des Finances Publiques, reprenant toutes les modifications précédemment adoptées et intégrant les 4 nouvelles fiches actions n°16, n°17, n°18 et n°19.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

Les partenaires, signataires de la Convention de Services Comptable et Financier, signée le 9 mars 2007, s'étant accordés pour intégrer 4 nouvelles fiches actions, il convient de formaliser cet accord au sein d'un avenant n°1 à la Convention.

DECIDE

Article 1 : d'adopter l'Avenant n°1 à la Convention de Service Comptable et Financier tel qu'il est annexé au présent rapport, à intervenir entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Direction Générale des Finances Publiques.

Article 2 : d'annuler les délibérations n° 2010/0064 du 19 février 2010 et 2010/0623 du 24 septembre 2010 relatives aux précédentes modifications apportées à la convention.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux à signer cet Avenant.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
1 AVRIL 2011

PUBLIÉ LE : 1 AVRIL 2011

M. LUDOVIC FREYGEFOND